

**du 18 juillet 2026 7h00
au 20 juillet 2026 5h00**

-   route barrée
-   circulation interdite
-   accès interdit aux conducteurs de tracteurs et de machines automotrices
-  déviation Munsbach-Niederanven
-  déviation vers Munsbach (prov. de TRÉVES)
-  parc d'activité Syrdall accessible par accès SUD
-  A1 vers Luxembourg accessible

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics
Administration des ponts et chaussées

fond de plan © ACT